



HAL
open science

Compte rendu de "Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni" par SALA PALA, Valérie, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013

Marine Bourgeois

► **To cite this version:**

Marine Bourgeois. Compte rendu de "Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni" par SALA PALA, Valérie, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. *Gouvernement & action publique*, 2013, 2 (3), pp.519-523. 10.3917/gap.133.0507 . hal-02285524

HAL Id: hal-02285524

<https://sciencespo.hal.science/hal-02285524>

Submitted on 12 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Valérie Sala Pala (2013)

*Discriminations ethniques. Les politiques
du logement social en France et au
Royaume-Uni*

Rennes, Presses Universitaires de Rennes

La comparaison franco-britannique
des politiques du logement social
entreprise par Valérie Sala Pala, dans

cet ouvrage, débute avec le récit de la première condamnation, en France, d'un organisme HLM pour « fichage ethnique et discrimination ». Cette « affaire » illustre bien le paradoxe à l'origine de la réflexion de l'auteure : comment des professionnels peuvent-ils activer, dans l'exercice de leur métier, des catégories ethniques, illégales et illégitimes, dans un contexte français théoriquement aveugle à l'ethnicité ? Pour y répondre, Valérie Sala Pala privilégie trois orientations structurantes. La première consiste à façonner un nouveau cadre d'analyse, à partir des apports de la sociologie de l'action publique et de la sociologie de l'ethnicité, pour rendre compte de la contribution des politiques publiques à la construction des frontières ethniques (première partie). La seconde est une application empirique de cette grille de lecture, visant à comprendre comment les discriminations sont produites concrètement (deuxième partie). La dernière partie renvoie au souci de l'auteure de participer à la mise en débat du phénomène discriminatoire sur la scène publique. Elle y analyse les dispositifs locaux de lutte contre les discriminations et dévoile les ressorts de leur échec, expliquant ainsi la persistance des discriminations²⁷. Elle évoque enfin « l'urgence qu'il y a à reconnaître pleinement les discriminations ethniques pour ce qu'elles sont : non pas des « accidents de parcours » ou des manifestations plus ou moins isolées de racisme mais une réalité produite tous les jours par les institutions qui font l'action publique » (p. 252).

Trois partis pris méthodologiques soutiennent ce propos. Le premier est de traiter la question de la construction des frontières ethniques à partir du cas des politiques d'attribution des logements sociaux. Selon l'auteure, les rapports symboliques liés au statut des groupes sociaux s'y jouent de façon particulièrement visible (p. 26). Sur-tout, la pénurie de l'offre contraint les acteurs à sélectionner drastiquement les candidats au logement. Ce choix méthodologique donne à la chercheuse un poste d'observation privilégié pour repérer la construction et la mobilisation des critères d'allocation, et parmi eux des catégories ethniques. La dimension comparative de la recherche permet ensuite de voir « dans quelle mesure les philosophies nationales, les principes proclamés et les politiques publiques nationales influencent concrètement les politiques et les pratiques des acteurs locaux qui gèrent le logement social au quotidien » (p. 22). Présenté sur le mode du « détour » comparatif, inductif et compréhensif, ce deuxième parti pris consiste à éclairer la situation marseillaise au prisme de l'expérience *Brummie*²⁸, en faisant des incursions à la fois théorique et empirique « de l'autre côté du miroir ». Cette lecture croisée assure enfin l'articulation de plusieurs niveaux d'analyse : structurel, institutionnel et individuel. Elle s'appuie essentiellement sur une enquête par entretiens, réalisée auprès de gestionnaires, de responsables d'organismes HLM, d'élus locaux, de représentants des services déconcentrés de l'État et d'associations (annexe méthodologique, p. 271).

27. Ce livre est une version remaniée de la thèse de doctorat de l'auteure, qu'elle souhaite adresser « à un public moins académique et plus diversifié » (p. 46). Voir également V. Sala Pala (2005), *Politiques du logement social et construction des frontières ethniques*, Thèse pour le doctorat en science politique, Rennes, Université de Rennes I.

28. Cette expression est utilisée par l'auteure pour désigner le fonctionnement des attributions de logements sociaux à Birmingham, ainsi que les dispositifs qui y sont progressivement mis en place pour lutter contre les discriminations. Elle renvoie également aux travaux théoriques qui prennent Birmingham comme terrain d'enquête.

Alors que la plupart des recherches françaises sur le logement social traite de la mise en œuvre du principe de mixité, ou analyse les logiques d'exclusion des ménages défavorisés, Valérie Sala Pala déplace la focale pour se centrer sur la question des discriminations²⁹. Elle mobilise en ce sens les recherches développées à Birmingham depuis les années 1960, dans le sillage des *Race and Housing Studies*. L'auteure en retient principalement leur lecture relationnelle, processuelle et constructiviste des frontières ethniques (chapitre 1). Elle considère les inégalités ethniques comme le produit des discriminations et/ou du racisme, rompant ainsi avec le pan de la littérature britannique qui renvoie les inégalités ethniques à des inégalités socio-économiques, dans une lecture d'inspiration marxiste. Pour l'auteure, l'ethnicité constitue un principe de vision et de division du monde social à part entière, au même titre que la classe ou le genre. Mais le véritable tour de force de Valérie Sala Pala est la construction d'un cadre théorique permettant d'articuler les dimensions individuelle, institutionnelle et structurelle du racisme et des discriminations – souvent présentées de façon exclusive dans les travaux sur l'ethnicité (chapitre 2). Cette conceptualisation s'appuie sur une définition restrictive du racisme et du racisme institutionnel³⁰. En les réduisant à des représentations sociales qui essentialisent les traits biologiques ou culturels et qui évaluent négativement ces caractéristiques, l'auteure montre que la structure cognitive de la construction des frontières ethniques ne se limite pas aux représentations racistes. Elle identifie, à côté d'elles, des processus de racialisation, de stéréotypification, de catégorisation et de

schématisation dont elle propose des définitions rigoureuses. À cet égard, le travail de Sala Pala est exemplaire, et déconstruit le flou qui entoure d'ordinaire les notions d'ethnicité, d'« origine » ou de culture. Bien que ces distinctions ne soient pas facilement observables sur le terrain, elles constituent des repères heuristiques pour l'étude et la compréhension des situations sociales.

Dans les chapitres suivants, Valérie Sala Pala s'efforce de lire les résultats de son enquête de terrain au prisme de cette nouvelle grille. Elle montre avec précision les mécanismes structurels de production et de reproduction des discriminations. À Marseille, l'absence de définition du principe de mixité, conjuguée à l'incapacité des autorités locales à élaborer des normes d'attribution et à s'imposer auprès des bailleurs sociaux, participent à la construction de stratégies de peuplement ethnicisées, fondées sur le « seul souci d'une « bonne gestion » locative » (p. 174) (chapitres 4, 5 et 6). Dans le but de placer « le bon candidat au bon endroit », les acteurs se livrent à un double travail d'évaluation et de jugement des situations, qui débouche sur la formation de raccourcis et de stéréotypes, mobilisés *in situ* pour qualifier et catégoriser les dossiers. Selon l'auteure, « à rebours du mythe républicain de l'indifférenciation ethnique, le critère de « l'origine » est saillant dans les représentations qui orientent les perceptions et les pratiques des acteurs » (p. 139). Leurs croyances en une « inadéquation culturelle » des personnes d'origine étrangère et en un possible « choc des cultures » conduisent à des simplifications et des routines, qui associent de façon quasi-mécanique appartenance ethnoraciale et

29. Voir aussi : P. Simon, T. Kirszbaum (2001), *Les Discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social*, Notes du GELD, 3.

30. Pour une discussion approfondie du concept de racisme institutionnel, voir aussi V. Sala Pala (2010), « Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel ? », *Regards sociologiques*, 39, p. 31-47.

modes de vie. Pour le gestionnaire, les groupes minoritaires représentent ainsi des « catégories à risque » dont il faut limiter l'accès dans le patrimoine attractif. C'est le cas des Comoriens et des Gitans, qui font l'objet de longs développements dans le livre (p. 169-174). En contrepartie, ces ménages se voient concentrés dans le parc le plus dégradé. Ces raisonnements de type « probabiliste »³¹ ont pour effet de diminuer les chances des minoritaires d'obtenir un logement social et de renforcer la ségrégation³². À Birmingham, les bailleurs disposent également d'un important pouvoir discrétionnaire, et leurs actions sont aussi orientées par des schémas ethnicisés. Mais ceux-ci portent majoritairement sur « une vision du monde découpée en groupes ethniques porteurs de « cultures » différentes », et avec des besoins spécifiques (p. 179) (chapitre 3). Les évaluations négatives sont moins répandues. De plus, la référence au principe de mixité n'a pas d'équivalent au Royaume-Uni, et les politiques d'égalité raciale sont plus anciennes et consistantes qu'à Marseille. La dernière partie montre toutefois que, dans les deux contextes, différentialiste et universaliste, les politiques locales et les mobilisations de lutte contre les discriminations ont pour effet un « escamotage », voire un déni des phénomènes discriminatoires (chapitres 7, 8 et 9).

Finalement, ce livre ouvre des pistes de recherche nombreuses et stimulantes,

dans le champ de la sociologie des discriminations comme dans l'étude des processus de catégorisation au guichet et de leur contribution à la production de l'ordre social. Sur ce point, on regrette toutefois que l'auteure n'insiste pas davantage sur l'imbrication des différentes logiques classificatoires des agents ; en particulier, sur l'articulation concrète des rapports interethniques et des rapports de classe. De ce point de vue, les recherches américaines sur l'ethnicité et le « *covert racism* »³³ offrent des perspectives intéressantes de prolongements, dans divers secteurs de politiques publiques (logement, emploi, etc.). Sur le plan méthodologique, on rejoint tout à fait l'auteure lorsqu'elle affirme que la multiplication et la confrontation d'entretiens semi-directifs permettent d'identifier ce qui « circule d'un agent à l'autre », c'est-à-dire des représentations « institutionnalisées ». En revanche, cette approche nous paraît moins efficace lorsqu'il s'agit de saisir les pratiques concrètes d'attribution. Surtout, en mettant l'accent sur les seuls « invariants » des discours, elle néglige les résistances aux règles et aux stratégies ; elle passe sous silence les logiques d'apprentissage et d'intériorisation de la « culture institutionnelle »³⁴. En somme, elle favorise nettement l'étude des niveaux institutionnel et structurel, au détriment du niveau individuel. L'influence des propriétés sociales (genre, appartenance ethnique et de classe), des trajectoires résidentielles et des

31. Sur ce point, voir aussi P. Simon (2003), « Le logement social en France et la gestion des "populations à risques" », *Revue Hommes et Migrations*, 1246, p. 76-91.

32. Toutefois, l'ouvrage ne permet pas d'objectiver en mesurant les discriminations et la ségrégation qui découlent de ces pratiques.

33. Pour un aperçu de ces travaux : D. Pager, H. Shepherd (2008), « The sociology of Discrimination: Racial Discrimination in Employment, Housing, Credit and Consumer Markets », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 181-209 ; D. Pager, L. Quillian (2005), « Walking the Talk: what Employers Say Versus what They Do », *American Sociological Review*, 70, p. 355-380 ; J. Kirschenman, K. M. Neckerman (1991), « "We'd Love to Hire them, but..." The Meaning of Race for Employers », in C. Jencks, P. Peterson, *The Urban Underclass*, Washington (Wash.), The Brookings Institution Press, p. 203-232.

34. Il s'agit de questionnements centraux dans la sociologie de l'institution, mentionnée à plusieurs reprises par l'auteure. Voir notamment : J. Lagroye, M. Offerlé (dir.), (2011), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.

formations des agents sur leurs représentations et leurs pratiques reste à étudier³⁵. D'autres prolongements sont en outre possibles autour de la prise en compte des évolutions récentes des politiques d'attribution. En France, on pense par exemple à l'adoption de la loi sur le droit au logement opposable en 2007, à la réforme en cours des critères d'attribution des logements sociaux ou à l'accentuation de la lutte contre les discriminations dans les années 2000 à travers la généralisation des formations destinées aux professionnels : quels sont leurs effets sur la mise en œuvre des politiques d'attribution ?

Marine Bourgeois

CEE, Sciences Po

marine.bourgeois@sciences-po.org

35. L'auteure est consciente de ces limites et encourage la conduite de nouvelles recherches de type ethnographique ou des suivis de cohorte (p. 71). Pour un exemple récent d'enquête ethnographique sur les politiques d'attributions : M. Bourgeois (2013), « Choisir les locataires du parc social ? Une approche ethnographique de la gestion des HLM », *Sociologie du travail*, 55 (1), p. 56-75.